

Procès verbal

Le vendredi 15 mars 2024 à 20h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 mars 2024, s'est réunie sous la présidence de Madame Colette ROUQUET.

Secrétaire de la séance : Monsieur Damien MALIGE

Présents : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Franck LAURAIRE, Monsieur Damien MALIGE

Représentés : Monsieur Jean DELMAS représenté par Madame Colette ROUQUET, Monsieur Joseph ROBERT représenté par Monsieur Jean-Louis SOULIER

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- Approbation programme ONF 2024
- Transport scolaire année 2022/2023
- Adresse Mairie
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

Transport scolaire 2022/2023 (N° DE_2024_010)

Madame la Maire,

Donne lecture Conseil Municipal de la lettre de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée indiquant les mesures mises en place lors de l'année scolaire précédente étaient maintenues pour 2022/2023; les communes dans lesquelles sont domiciliés les élèves empruntant des transports scolaires journaliers et relevant de l'enseignement primaire devront participer au financement du ramassage.

L'assemblée Municipale est invitée à se prononcer sur la continuation de ce système qui se traduit par le paiement d'une participation égale à 20 % du coût moyen départemental d'un élève transporté (2 602 € pour l'année scolaire 2022/2023), soit 520 € multipliés par le nombre d'enfants transportés domiciliés dans la commune.

Ouï, l'exposé du Maire et après avoir délibéré, le Conseil approuve cette décision et, en conséquence, accepte de voter la quote-part communale de 5 200 €.

Autorisation donnée à Madame la Maire de signer les pièces nécessaires.

Délibération : adoptée

Nouvelle adresse Mairie Malzieu Forain (N° DE_2024_011)

Madame la Maire;

EXPOSE que la Commune du Malzieu Ville a réalisé l'adressage des voies ;

DONNE LECTURE du courrier reçu concernant la nouvelle adresse de la Mairie du Malzieu Forain: 34 Boulevard Robert de Flers - 48140 Malzieu Ville

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

PREND ACTE de la nouvelle adresse de la Mairie du Malzieu Forain : 34 Boulevard Robert de Flers - 48140 Malzieu Ville.

DONNE toute délégation à Mme la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

Madame Colette ROUQUET
Président de séance

Monsieur Damien MALIGE
Secrétaire de séance